



295

Mai - Juin 2017

Les Barbouillons

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Au sommaire

2 Calendrier des activités

Rapport des activités

6 Week end ornithologique en Zélande

11 La maladie de Lyme

12 Nuit de la chouette

13 Marsolle, à l'origine de bien d'activités et notamment celle de son haut fourneau

17 Premières fleurs printanières

23 Nouvelles de la formation ornitho

29 Chroniques de l'environnement

31 Informations diverses

38 Bibliographie

Calendrier des activités

Date	Activité	En pratique
Lundi 24 avril  	Réunion de la Commission Environnement. Bienvenue à tous ! Attention, la réunion aura lieu à Wellin !	20h00 Maison des associations de Wellin « espace culturel » (à l'étage), 172 rue de Beauraing, 6920 Wellin Philippe Corbeel et Raoul Hubert
Samedi 29 avril 	En collaboration avec les Naturalistes de Charleroi : Histoire et géologie au Parc de Furfooz GPS (Google Earth): 50°12'57.91" N, 4°57'23.22" E	9h30 Parking près du chalet d'accueil du parc, rue du Camp romain, à 5500 Dinant (Furfooz) Geneviève et Eric Lebrun- Moreas 0495 89 33 27 lebrun.moreas@skynet.be
Lundi 1^{er} mai	Déménagement du matériel des naturalistes vers le Laboratoire de la vie rurale à Sohier ! Appel aux bonnes volontés pour un coup de main.	9h30, au local du presbytère de Chanly Contacter : Philippe Corbeel
Samedi 6 mai 	Prospection et inventaire d'un SGIB : le Bois de Boine (2), entre Belvaux et Han-sur-Lesse. Deuxième sortie de prospections de ce site devenu accessible assez récemment, et peu exploré jusqu'ici.	9h30 Belvaux, pont sur la Lesse Guides : Daniel Tyteca et Marc Paquay
Dimanche 14 mai  	Matinée ornithologique. Initiation aux espèces de vieilles futaies feuillues. Le secteur des futaies du Ry de Glan est emblématique de plusieurs espèces et fait l'objet d'un suivi Pics mar et Gobemouches noirs. Observation et contribution au suivi.	8h30 Hameau de Neupont, au carrefour de la RN 40 (Wellin-Redu) et la RN857 (Neupont-Daverdisse) devant le bâtiment de ferme restauré Denis Herman et Philippe Corbeel
Samedi 20 mai 	Cycle en botanique Bienvenue à trois journées de botanique dans la région de Rochefort et alentours. La connaissance des plantes sauvages requiert de l'observation. Apprendre à les nommer nécessite la connaissance de critères botaniques à observer sur des plantes fraîches. Ainsi, d'observations en	Geneviève Adam 0474/52.16.15 aumvegetalis@gmail.com Marc Paquay 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be

Calendrier des activités

Date	Activité	En pratique
	observations, on peut classer les plantes par grandes familles, par genres et enfin, par espèces. Les 20 mai, 17 juin et 1er juillet, venez nous rejoindre pour 3 journées sur l'approche des familles botaniques. Rappel des différentes notions nécessaires pour identifier les plantes. Inventaires. Emportez un carnet, une loupe et votre pique-nique ! Formation et initiation botanique/1 Cette activité sera axée sur l'approche systématique de la botanique par les familles avec rappel des différentes notions nécessaires pour identifier les plantes; dans la mesure du possible et en fonction des participants, on pourra aussi compléter des inventaires.	9h30 devant Belgacom Lessive (pour prospection autour du bois de la Héronnerie)
Samedi 27 mai	Balade historico-paysagère en une boucle autour de Lesterny. Communes, agriculteurs, forestiers mais aussi habitants, tous, peuvent, à leur échelle, contribuer à la protection du riche patrimoine paysager de la Famenne. Venez vous en rendre compte sur place en bordure du territoire ardennais pour une balade de ± 13 km.	9h30 à Lesterny, sur la placette de la rue du Point d'Arrêt à 100 mètres au sud de l'église. Guide : André d'Ocquier
Mini-session de la Pentecôte du 3 au 5 juin 	Nous nous rendrons dans le Laonnois (région de Laon, Bassin Tertiaire Parisien), qui abrite encore de nombreuses richesses (pelouses calcicoles, bois clairs sur calcaires, marais alcalins).	Excursions organisées et guidées par Daniel Tyteca Les détails, avec le programme, sont fournis en pages 31 et 32
Samedi 10 juin	Visite générale de la RNA du Mont des Pins à Bomal-sur-Ourthe (historique, l'habitat « pelouses sèches calcicoles », espèces patrimoniales, mise en place de la gestion conservatoire, problèmes rencontrés). En collaboration avec les Naturalistes de Charleroi.	9h30, juste après le site du « Domaine de Vacances du Mont des Pins », Mont-des-Pins, 100 à Durbuy (Bomal-sur-Ourthe), le long de la route, devant le panneau d'accueil de la réserve. Jean-Louis Gathoye

Calendrier des activités

Date	Activité	En pratique
Dimanche 11 juin 	Matinée ornithologique à Libin. Prospection Fange Tailsu et Fange Bubu : espèces des milieux ouverts et résineux.	8h00, Eglise de Libin Denis Herman
Samedi 17 juin 	Formation et initiation botanique/2 Site prairial-bocager, RN Comogne + éventuellement Basse Wimbe à Lessive. Cette activité sera axée sur l'approche systématique de la botanique par les familles avec rappel des différentes notions nécessaires pour identifier les plantes; dans la mesure du possible et en fonction des participants, on pourra aussi compléter des inventaires.	9h30, Place de Focant (Friterie) Marc Paquay et Geneviève Adam
Samedi 1^{er} juillet 	Sortie botanique spécialisée, axée sur les espèces graminoides (Poacées, Joncacées et Cypéracées) mais nous regarderons aussi d'autres espèces intéressantes que nous rencontrerons. Exploration le matin d'un milieu sec (Fond des Vaulx à Marche) et l'après-midi d'un milieu humide (aux environs de Hotton).	9h30, Parking en face de l'école Notre Dame, rue du Viaduc, juste avant le tunnel du chemin de fer à Marche en Famenne. Fin de la sortie vers 16 h Michel Louviaux (084/31 20 59 michel.louviaux@marche.be) et Jean-Louis Giot
Samedi 15 juillet 	Prospection des zones (semi-) naturelles autour des sites d'enfouissement à Habay-la-Neuve et à Tenneville. Important intérêt floristique et faunistique. Les participants sont invités à se munir d'un gilet jaune de sécurité.	9h30, devant les bureaux du site de valorisation des déchets de Habay, chemin des Cœuvins, à Habay-la-Neuve (à côté du parc à conteneurs) Guide : Thomas Henneresse (invité par Daniel)
Samedi 22 juillet 	Formation et initiation botanique/3 Site humide : la végétation aux abords des mares du Grand Quart à Baronville	(A confirmer) 9h30, place de Seurre à Beauraing Guides: Geneviève Adam et Marc Paquay.
Jeudi 3 août 	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement. Bienvenue à tous ! En cas de demande urgente concernant des dossiers CPENHL il est conseillé de vous adresser directement au responsable Philippe Corbeel (p.corbeel@hotmail.com)	20h00 A Sohier

Calendrier des activités

 : **Activité réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation !**

 : Activité spécialisée requérant une connaissance préalable. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous !  : Avertir le guide de la participation **PF** : Promenade familiale
 : Endurance requise  : Annulé en cas d'intempéries  : Activité nocturne

 : Activité en salle  : Horaire inhabituel  : Attention changement !  : Chantier

Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.

N'hésitez pas à communiquer au Comité vos idées et suggestions. La prochaine réunion du Comité est prévue le vendredi 9 juin 2017 à 19h30. Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.



Nuit de la chouette à l'église de Aye. L'effraie était au rendez-vous. Photo André d'Ocquier.

Ornithologie

Week end ornithologique en Zélande

Samedi 25 et dimanche 26 février 2017

GUIDE : OLIVIER DUGAILLEZ

AUTEUR : PHILIPPE BROCARD



La province de Zélande, au sud-ouest des Pays-Bas, est peut-être la plus intéressante du pays pour observer les oiseaux migrateurs et hivernants.

Le point de rassemblement pour le départ s'effectue sur le parking, sortie 23 E 411 : un petit car nous prend en charge et nous véhiculera tout au long des nombreuses étapes pour l'observation.

Un départ sous la froidure (-2°), mais l'ambiance à bord est chaleureuse. Le voyage se passe sans encombre mais sous un ciel plutôt grisâtre.

A l'approche de notre destination, notre guide est à l'affût des moindres observations ! La tension « ornitho » s'installe, on prépare le matériel : jumelles, longue vue, appareil photos sans oublier notre « missel » ornitho. Nous nous dirigeons vers la première des 19 stations d'observation programmées avec soin par Olivier, celles-ci s'étaleront sur les deux journées.

L'émerveillement s'installe lors du premier arrêt (Rilland). Que de merveilleux oiseaux à admirer ! Nous avons pour mission la découverte de l'oie rieuse, mais sans succès, cela sera pour le lendemain.



Une scène classique en Zélande (Pays-Bas) en hiver : un rassemblement de milliers d'oiseaux d'eau, comprenant parfois d'innombrables espèces.



Le groupe à Brouwersdam (Photo G. Deheyn)

Mais avant de poursuivre, un petit commentaire sur cette magnifique région d'observation s'impose. La Zélande (Zeeland en néerlandais) est une province maritime située au sud-ouest des Pays-Bas : elle est bordée à l'ouest par la mer du Nord et au sud par la frontière belge. Son territoire correspond en grande partie au vaste delta formé par trois fleuves : le Rhin, la Meuse et l'Escaut qui ont délimité plusieurs îles et presqu'îles dont les principales sont Beveland (Noord et Zuid), Walcheren, Tholen, Schouwen-Duiveland et Sint-Philipsland. La partie continentale de la province, qui occupe la rive sud de l'Escaut occidental, est appelée « la Flandre zélandaise » (Zeeuws

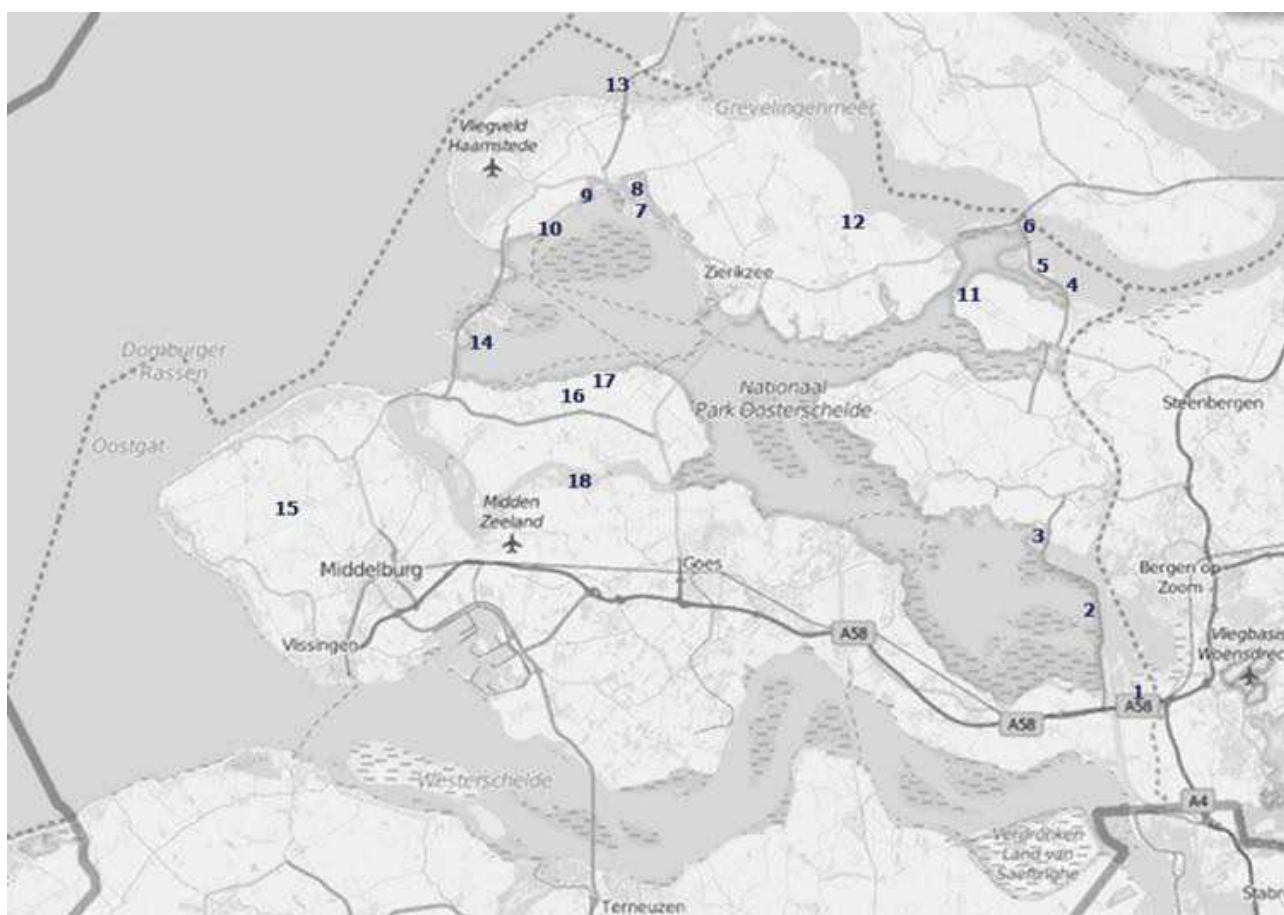
Ornithologie

Vlaanderen). Une grande partie des anciens marais salins a été asséchée au cours des siècles passés, et des polders et des digues ont été créés.



Les grands travaux d'endiguement du plan Delta lancé en 1958 suite au raz-de-marée de 1953 ont notamment consisté à relier les quatre îles ou presqu'îles principales et à

mettre à l'abri des terres souvent situées en dessous du niveau de la mer. Malgré cette artificialisation, la Zélande reste attractive pour les oiseaux, notamment durant les migrations et en hiver, grâce à ses zones humides naturelles ou artificielles, aux polders, à son réseau de zones protégées et à son climat hivernal un peu moins rude que dans le reste du pays. Elle accueille ainsi des centaines de milliers d'oies, de canards plongeurs, de limicoles et de passereaux. Des espèces rares ou peu communes sont aussi visibles comme la Bernache à cou roux, l'Oie naine, la Buse pattue, le Bruant des neiges ou l'Alouette haussecol. En automne et au printemps, de grandes troupes de Spatules blanches s'arrêtent dans plusieurs secteurs. (Référence : ornithomedia)



Points d'observation (voir page suivante)

Ornithologie

OBSERVATIONS

Samedi

1. Rilland : recherche infructueuse du Cygne de Bewick – premiers Canards et Oies cendrées – Alouettes
2. Oesterdam : premiers Courlis, Huîtriers, Garrots, Harles huppés, Bernaches cravants
3. Tholen : belle concentration de Fuligules – premiers Grèbes à cou noir et Goéland marin – tous les canards de surface
4. Philipsdam : nid du Pygargue – premiers vols de Bécasseaux (variable et sanderling) – Canards pilets proches
5. Philipsdam : premiers Grèbes esclavons (comparaison avec le cou noir) – 2 Macreuses brunes (1 m. 1er h. et 1 f. ad.) – 1 f. de Busard Saint-Martin en chasse
6. Philipsdam : belle concentration des 3 espèces de Fuligules – 1 ind. albinos (prob. Milouinan)
7. Prunje polder et Wevers inlagen : seule Spatule du week end (1er h.) – Avocettes – Chevalier arlequin – seuls Combattants (lointain)
8. Prunje polder : concentration impressionnante de Barges rousses, Bécasseaux variables et Pluviers argentés – 2^e Faucon pèlerin posé (lointain)
9. Koudekerksche inlaag : recherche infructueuse du Guillemot et du Pingouin
10. Burgh- en westland polder : recherche infructueuse des Bernaches du Pacifique et à ventre pâle

Chaque arrêt sera source d'émerveillement, avec, la plupart du temps, des découvertes pour chacun d'entre nous ! Nous compulsions notre guide, nous sollicitons « notre Olivier » en permanence (le pauvre !). Monsieur Watelet a eu la gentillesse de donner un petit coup de main lors des différents coups de feu. Les multiples arrêts ont été soigneusement réfléchis et choisis par le guide.

Le soir venu, après une journée bien remplie, nous nous dirigeons vers notre hôtel Oosterschelde à Sint-Philipsland. Distribution des chambres, installation, ablutions et enfin l'apéritif suivi d'un excellent repas self-service où la majorité des plats proposés sont à base de poisson (la mer oblige).

Une bonne nuit de repos, un breakfast qui vous requinque et c'est reparti pour la deuxième journée dont le détail est repris ci-dessous. Celle-ci sera tout aussi merveilleuse que la première, notre guide est toujours à



l'affût de nouvelles observations et, pas une minute à perdre, on regarde partout et on ouvre bien ses pavillons ! Tout se mérite !



Spatule (Photo G. Deheyn)

Dimanche

11. Sluis : marée basse près de l'hôtel – premier Bécasseau maubèche
12. Sirjansland : en route, belle bande d'Oies rieuses et un Busard Saint-Martin mâle – 2 Busards des roseaux et un Autour

Ornithologie

13. Brouwersdam : les 4 Bécasseaux – Eiders – les 2 Macreuses – catmarins – hareldes

14. Neeltje Jans : Cormoran huppé

15. Grijskerke : Pipit de Richard

16. Wissenkerke : rien de particulier

17. Wanteskuup à Colijnsplaat : recherche infructueuse des Panures – une seule Bécassine (furtive), un seul Pipit maritime

18. Veerse Meer : beau spectacle pour conclure : vols de limicoles et Bernaches

La journée se termine, retour maison, la tête bien remplie et des images plein les yeux ! Un tout grand merci à tous les responsables pour cette magnifique sortie ornithologique.

OBSERVATIONS

ZELANDE 25 – 26 02/2017				25	26					25	26
1	Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	x	x	53	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	x	x		
2	Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>		x	54	Bécasseau maubèche	<i>Calidris canutus</i>				x
3	Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	x	x	55	Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	x	x		
4	Oie à tête barrée	<i>Anser indicus</i>	x		56	Bécasseau violet	<i>Calidris maritima</i>				x
5	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	x	x	57	Tournepieuvre à collier	<i>Arenaria interpres</i>	x	x		
6	Bernache nonnette	<i>Branta leucopsis</i>	x	x	58	Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	x	x		
7	Bernache cravant	<i>Branta bernicla</i>	x	x	59	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	x	x		
8	Tadorné de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	x	x	60	Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>	x	x		
9	Ouette d’Egypte	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	x	x	61	Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>	x			
10	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	x	x	62	Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>	x	x		
11	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	x	x	63	Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>	x			
12	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	x	x	64	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	x	x		
13	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	x	x	65	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>				x
14	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	x	x	66	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	x			
15	Sarcelle d’hiver	<i>Anas crecca</i>	x	x	67	Mouette rieuse	<i>Chroicoceph. ridibundus</i>	x	x		
16	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	x	x	68	Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	x	x		
17	Fuligule milouinan	<i>Aythya marina</i>	x		69	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	x	x		
18	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	x	x	70	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	x	x		
19	Eider à duvet	<i>Somateria mollissima</i>		x	71	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	x	x		
20	Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>	x	x	72	Pingouin/ Guillemot	<i>Alcidae sp.</i>				x
21	Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>		x	73	Pigeon biset domestique	<i>Columba livia domestica</i>	x	x		
22	Harelde boréale	<i>Clangula hyemalis</i>		x	74	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	x	x		
23	Garrot à œil d’or	<i>Bucephala clangula</i>	x	x	75	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	x	x		
24	Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	x		76	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>				x
25	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	x	x	77	Pic vert	<i>Picus viridis</i>				x
26	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	x		78	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>				x
27	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	x	x	79	Alouette des champs	<i>Amauda arvensis</i>	x	x		

Ornithologie

28	Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	x		80	Pipit de Richard	<i>Anthus richardi</i>	x	
29	Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	x	x	81	Pipit maritime	<i>Anthus petrosus</i>	x	
30	Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	x	x	82	Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	x	x
31	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	x	x	83	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	x	
32	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	x	x	84	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	x	x
33	Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	x	x	85	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	x	x
34	Cormoran huppé	<i>Phalacrocorax ristotelis</i>		x	86	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	x	x
35	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	x	x	87	Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>		x
36	Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	x	x	88	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	x	
37	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	x	x	89	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>		x
38	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	x		90	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	x	x
39	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		x	91	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	x	x
40	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	x	x	92	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	x	x
41	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	x	x	93	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	x	x
42	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	x	x	94	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>		x
43	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>		x	95	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	x	x
44	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	x	x	96	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		x
45	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	x		97	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	x	x
46	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	x	x	98	Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	x	x
47	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	x	x	99	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	x	x
48	Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	x	x	100	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	x	x
49	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	x	x	101	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		x
50	Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	x	x	102	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>		x
51	Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	x	x	103	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>		x

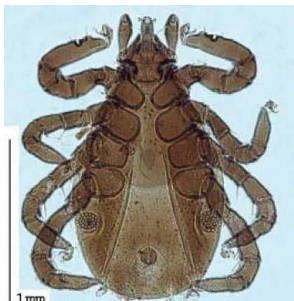


Conférence

La maladie de Lyme

Samedi 4 mars 2017

CONFÉRENCE PAR PHILIPPE MARTIN



Pour illustrer cette conférence, dont le sujet a déjà été longuement traité dans les pages du Barbouillons, nous renvoyons vers les travaux de Jean-Louis Giot:

http://www.spmpt.be/site-fr/documentation/pdf/nospubli/dossmpmt/inf_scient_dos_11.pdf

et vers le lien suivant :

<https://www.wiv-isp.be/fr/sujets-sante/maladie-de-lyme> qui renvoie vers le site de l'Institut de Santé publique, bien documenté pour le grand public.

Ornithologie

Nuit de la chouette

Samedi 11 mars 2017

MARIE LECOMTE



En 2015 déjà, quatre associations avaient uni leurs forces pour organiser la Nuit des Chouettes en Famenne: la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux, les Naturalistes de la Haute-Lesse, Natagora et le Contrat de rivière de la Lesse. La sortie s'était déroulée à Eprave et avait connu un franc succès.

Elles ont décidé de réitérer l'aventure en 2017, à l'initiative de Francis Bathy, amoureux des oiseaux et particulièrement des rapaces nocturnes. Afin de pouvoir gérer des groupes de taille raisonnable et ainsi améliorer la qualité d'écoute de nos amis de la nuit, il a été décidé d'organiser deux groupes: l'un à Beuraing, chapeauté par la locale Natagora Famenne et l'autre à Aye, sous la houlette des quatre associations évoquées plus haut.

Cette édition a donc eu lieu dans l'école communale de Aye où une bonne vingtaine de participants ont pu, grâce à une présentation powerpoint réalisée par Francis et commentée par Rémy Pierlot, découvrir les chouettes et hiboux de Wallonie, leur chant, leur écologie et les menaces qui pèsent sur eux (pertes d'habitats, circulation routière, prédation...) et leur formidable travail de suivi des populations.



Des figurines grandeur nature de ces rapaces ont permis au public de se rendre compte de leur taille et de leur allure générale. La présentation terminée, quelques questions sont échangées et il est possible d'observer différentes pelotes de régurgitation.



Avant de partir écouter et observer sur le terrain, nous dégustons une bonne soupe à l'oignon concoctée par Bénédicte.

Nous partons ensuite dans les villages environnants à la rencontre des chouettes: l'effraie des clochers nous fait l'honneur de nous survoler, les plus courageux auront la chance d'entendre la chevêche d'Athéna et la hulotte.

Merci à Francis, Rémy et Bénédicte pour cette belle soirée !

Marsolle, à l'origine de bien d'activités et notamment celle de son haut fourneau

Dimanche 19 mars 2017

AUTEUR : JEAN-CLAUDE LEBRUN



Dans le cadre des Journées de l'Eau, le Contrat Rivière Lesse a organisé, à Mirwart, une visite des sites évocateurs de l'utilisation historique de l'eau. Parmi ceux-ci, le site sidérurgique de Marsolle était incontournable. Il vient d'être mis en valeur par la Province et permet aux promeneurs d'appréhender le passé de cette activité répandue en Ardenne dès le XV^e siècle. Les vingt-six participants ont profité d'une journée brumeuse... mais les parapluies sont restés au sec.

Les diverses utilisations de l'eau ont été évoquées ces dernières années lors des précédentes Journées de l'Eau notamment à Gembes, Anloy, Daverdisse, Villance et Mirwart (rapport du 25 mars 2012 paru dans les *Barbouillons*). Il est donc inutile de répéter en détails toutes ces utilisations qui ont souvent laissé des traces dans le paysage. La vallée de Marsolle mérite néanmoins une présentation plus détaillée car les Naturalistes ont participé à sa mise en valeur. On peine à imaginer ce fond de vallée comme nos aïeux l'ont connu sous l'Ancien Régime. Bien que fortement encaissé, les prairies en bordure du ruisseau de Marsolle et de la Lomme ont été exploitées pour la production de foin et la rivière pour l'énergie hydraulique qui permettait de faire fonctionner un haut fourneau, une scierie, un moulin, une forge d'affinerie et, pendant quelques décennies, une papeterie.

LE MARSOLLE, UN RUISSEAU AU LONG PASSÉ

Le toponyme ou l'hydronyme, dont les graphies ont varié de « marsol(l)e, marsoulle » à « marsoye, marsaul, maursole » au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, est aussi celui du hameau de Marsolle. En wallon, marsolle est un diminutif en -olle du mot marche issu du germanique marka, limite, frontière, qui a pu avoir comme sens secondaire « hameau écarté ». Les ruisseaux servaient souvent de limites territoriales, mais il n'est pas établi si c'est le nom du ruisseau qui a donné son nom au hameau ou vice-versa. La rivière est

alimentée par les affluents de Gilbeaupré, du Noir Rieu, du ruisseau de Tellin et du ruisseau de Pierre au Charme. Le ruisseau de Marsolle, drainant tout un bassin versant (environ 300 hectares), recueille suffisamment d'eau pour alimenter un haut fourneau et fournir une eau de qualité à la pisciculture aménagée par la province de Luxembourg. Lorsque celle-ci achète le domaine de Mirwart en 1951, elle aménage rapidement une pisciculture en 1957 avec l'aide du fonds piscicole. Celle-ci compte, avec les étangs Saint-Roch et ceux du Spinet, pas moins de 35 pièces d'eau pour une superficie d'environ huit hectares. Plus d'un million d'œufs de truites farios y éclosent dès le mois de décembre. Les vésicules résorbées sont déversées dans des frayères naturelles ou sont mises en élevage dans des bacs à la pisciculture. En octobre, les truitelles sont déversées en étangs ou vendues aux sociétés de pêche au printemps. Huit à dix tonnes de truites farios sont produites chaque année.

En remontant le Marsolle, à proximité du pont d'Artigues, se trouvait une scierie éponyme. Elle était renseignée en 1848 mais a été probablement construite dès 1826. En 1890, elle occupait encore deux ouvriers et débitait 25 000 pieds de bois. C'est l'endroit idéal pour évoquer, devant la hutte des bûcherons ou des fauldeurs, l'importante activité des charbonniers, des bûcherons, des écorceurs et des verriers. Aimé-Gabriel d'Artigues a acquis le domaine de Mirwart en 1820 pour s'assurer d'un approvisionnement régulier en bois, de quoi alimenter sa cristallerie installée à Vonêche. Elle sera abandonnée au profit de

Journées wallonnes de l'Eau

celles de Baccarat et du Val Saint-Lambert.

La forêt installée sur les versants de la vallée de Marsolle accueillait aussi des cendriers qui incinéraient, dans des fosses creusées en forêt, les branches, les bois morts et même du taillis pour récolter un maximum de cendres qui étaient ensuite lavées dans de grandes cuves dans les salineries. Après trois lavages successifs, les eaux de lavage étaient ensuite repassées sur d'autres cuves. Le « percolat » enrichi en potasse était acheminé vers une chaudière de tôle ou de fonte pour subir la dernière phase d'évaporation. Le salin obtenu était vendu en France mais pouvait servir d'engrais dans les exploitations agricoles locales. Mélangé à des graisses, il entraînait dans la composition de savon.

UNE LONGUE ENQUÊTE ET DES FOUILLES RONDEMENT MENÉES

Aujourd'hui, le promeneur qui remonte le cours du Marsolle, longe les nombreuses pièces d'eau aménagées en pisciculture. Après avoir traversé une passerelle en bois proche du confluent du Marsolle et du ruisseau de Tellin, il découvre une petite clairière où la Province vient d'aménager un petit complexe touristique-pédagogique qui met en valeur les ruines du haut fourneau : un imposant grillage festonné coiffe les ruines du fourneau, des pieux délimitent l'emplacement de la halle et des habitations, le bief d'alimentation est matérialisé au sol et des panneaux explicatifs résument brièvement l'histoire et les éléments de ce site historique.

C'est l'aboutissement d'une longue histoire qui mérite d'être contée. En 1983, les Naturalistes de la Haute-Lesse avaient pris connaissance d'une carte figurative publiée dans une étude toponymique de Tellin rédigée par Colette Bausier. Elle faisait allusion à un village abandonné qui, d'après des témoignages recueillis en 1561, se trouvait près d'un fourneau. Après une première recherche dans les archives du fonds de Mirwart et pour en avoir le cœur net, l'équipe archéologique des Naturalistes, emmenée par Maurice Évrard et Jean-Pol Weber, a organisé le 13 août de cette même année une excursion d'exploration intitulée « À la recherche des villages disparus

de Vieux-Mirwart et Marsolle, de routes anciennes, de vieilles croix et bornes entre Tellin et Smuid ». L'après-midi de cette journée exploratoire, Paul Loiseau, en rampant sous une jeune pessière, découvrait des scories et très vite les Naturalistes repéraient le bief, quelques rares pierres rougies affleurant du sol et des traces de charbon de bois. C'est aussi au cours de cette prospection que Bruno Marée avait repéré une croix en plein bois. L'inscription « ICY ONT ÉTÉ ÉCRASÉS SOUS LEUR HUTTE, HENRY SONNET – JEAN MOLHAN, LE 22 JUILLETTE 1733 – REQUIESCANT IN PACE ». L'équipe archéologique pouvait se montrer satisfaite de ses trouvailles. Il restait à interroger plus en détail les archives qui, au travers des comptes rédigés par les officiers du château, allaient se montrer prolifiques.



À cette époque, André Luzot souhaitait organiser, pour l'Institut des cadres de Jeunesse, des stages d'initiation à l'archéologie. Maurice Évrard, étant occupé aux fouilles entreprises à Wellin, sollicite Jean-Pol Weber pour mener à bien cette entreprise avec le concours du Service National des Fouilles et l'autorisation de l'Administration des Eaux et Forêts. La pessière était jeune... avait un bel avenir et... rapporterait plus tard ! La mise à blanc fut néanmoins autorisée par l'ingénieur Clément Crispiels. Dès 1984, la campagne de fouilles

Journées wallonnes de l'Eau

était lancée avec une quinzaine de fouilleurs amateurs.

Pendant plusieurs années, les recherches archéologiques se sont succédé. De nombreux rapports consignés dans les Barbouillons, décrivent les découvertes successives et commentent ou interprètent le matériel exhumé.

Les fouilles se sont poursuivies pendant une petite dizaine d'années. Puis l'équipe s'est dirigée vers Lomprez, un autre haut-lieu de la seigneurie de Mirwart. Le site de Marsolle était à découvert et le danger de le voir à nouveau se perdre dans les broussailles était réel. Ce n'est qu'en 2010-2011 que la Province a compris qu'elle pouvait le mettre en valeur tout en le préservant. Dans un premier temps, des infrastructures nouvelles ont été réalisées pour protéger la base du fourneau et les arrivées d'eau qui alimentaient le soufflet. Dans un second temps, la halle, les habitations, le crassier et le bocard ont aussi profité d'un programme de mise en valeur avec comme aboutissement une inauguration officielle le 10 septembre 2016. À cette occasion, les comédiens du Théâtre National 4 ont interprété quelques scénettes remémorant les activités oubliées. Ce fut un beau spectacle et une belle récompense pour les inventeurs du site.

LE HAUT FOURNEAU DE MARSOLLE

Retour aux sources ! Le complexe sidérurgique a fonctionné de 1537 à 1570 lorsque Robert I de la Marck a décidé de rentabiliser son domaine par une activité innovante. Il l'a d'abord exploité en faire-valoir direct avant de le mettre en location à divers maîtres de forges venus de contrées parfois éloignées (Jean Fondy, Lowy Thirion, Léonard le Forgeron, Nicolas de Hardenne, etc). Les comptes tenus par les différents officiers-receveurs (Bertrand, Saultray, Heyenhoven, Gudeverd Huray, de Woestenraedt, Funck, et Hoofschmidt) nous permettent de retracer dans le détail les frais occasionnés pour utiliser le haut fourneau et détailler les charges salariales des ouvriers depuis les bûcherons, les charbonniers, les

charretiers assurant le charriage, les mineurs qui extrayaient le minerai dans le bois de Transinne, les laveurs, les chargeurs occupés à alimenter la gueule béante du fourneau ou les bacqueurs chargés de concasser le minerai ou les scories. Tous ces éléments nous permettent de mieux comprendre le fonctionnement de cette entreprise. Les gueuses coulées à Marsolle étaient acheminées dans une forge d'affinage à deux kilomètres en aval, au lieu-dit « Pré des Forges » pour subir, par refonte et martèlement, une décarburation. Le fer pouvait alors être forgé et transformé en outils aratoires ou ferronneries quelconques. Les substructures de cette installation ont disparu. Ne reste que le bief alimentant les roues à aubes indispensables pour activer le maka et les soufflets.

Abandonnée en 1570, la forge a retrouvé plus tard une seconde jeunesse. Vers 1630, en pleine Guerre de Trente Ans, d'autres maîtres de forges ont réactivé des feux sur le site abandonné de la papeterie qui avait remplacé la forge d'affinerie : ils y ont rassemblé cette fois le haut fourneau et l'affinerie au même endroit. Arrive alors Jean del Hamaide (Hamayde), un maître de forges originaire de Givet qui avait érigé une usine sidérurgique à Sohier. Il déplace son activité dès 1633 pour reprendre la direction des forges de Mirwart. Avec ses fils Jean et Nicolas, il s'est occupé aussi du fourneau de Champlon, de celui de Grupont et de Neupont où il a installé une scierie hydraulique. Ces entrepreneurs hors du commun ont laissé leur nom à Hamaide, un hameau de Redu. La forge a été abandonnée en 1674 lorsque le château a été mis sous séquestre sur les ordres de Louis XIV. Aujourd'hui, le site des Forges a retrouvé sa quiétude. Les beuglements des vaches Highland, chargées d'entretenir les zones herbues de cette réserve naturelle, troublent à peine les visiteurs égarés ou curieux de leur passé.

De nombreux Libinois ont œuvré à Marsolle ou à la forge d'affinerie. Citons-en quelques-uns relevés dans le compte de 1540 et qui peuvent être localisés géographiquement. Bien d'autres sont simplement cités et nous cachent leur origine.

Journées wallonnes de l'Eau

- Parmi les fauldeurs : Henry Gollart et Thomas de Transinne vendent près de 150 charrées de charbon de bois pour un montant de 57,58 florins.
- Jehan Denhay, le charpentier de Transinne, confectionne la maisonnette pour mettre le fer.
- Denis Hardy et Jehan Bouhan de Maissin transportent 500 fers à Ramioulx.
- Deux hommes de Libin tirent deux charrées de pierre.
- Jehan le Brasseur de Villance fournit 64 charrées pour 22 florins 8 patards puis 23.
- Gerardt Gillez de Transinne s'active comme laveur et comme mineur (12 occurrences).
- Barthelmy de Lesse façonne 26,5 cordes.
- Alardo de Libin fournit du bois, etc.

Certains s'approvisionnent en fer à la forge d'affinerie Mirwart :

- Jacquemen de Smuid achète plusieurs fois 100 fers.
- Wanlen Marischal de Libin se réserve 300 fers, 4 pots pour un montant de 16 patards.
- Jehan le Brasseur de Villance retire

396 livres de fer et paie 5 florins et 6,9 patards en 1540. Il avait acheté quelques mois plus tôt 300 fers.

- Jeune Jean de Transinne s'approvisionne aussi en fer.

Ils sont probablement des forgerons locaux, des serruriers ou des marchands.

L'installation à cet endroit de ce complexe sidérurgique n'est pas un hasard. Le site de Marsolle se trouvait à la croisée de deux routes importantes. D'abord, Le grand chemin de Givet à Saint-Hubert est un vestige probable d'un tronçon de la voie romaine Bavai-Trèves. Ensuite, l'ancien et véritable chemin de Bouillon à Liège était une de ces « advenues des François » commenté par Jules Vannérus. Leur croisement à Mirwart était d'une importance stratégique certaine et les nombreuses brasseries installées dans le village pouvaient désaltérer autant les voyageurs, soldats, marchands ou pèlerins que les manouvriers des forges. Les différents châteaux successifs élevés à proximité contrôlaient ce passage fort fréquenté.

La nature a repris ses droits dans la vallée de Marsolle mais quelques vestiges peuvent encore raconter le passé grâce au travail d'investigation de quelques passionnés. Ces historiens, archéologues ou auteurs de projets méritent notre reconnaissance.



Photo André d'Ocquier

Botanique

Les premières fleurs printanières à Bure

Dimanche 2 avril 2017

MICHEL LOUVIAUX

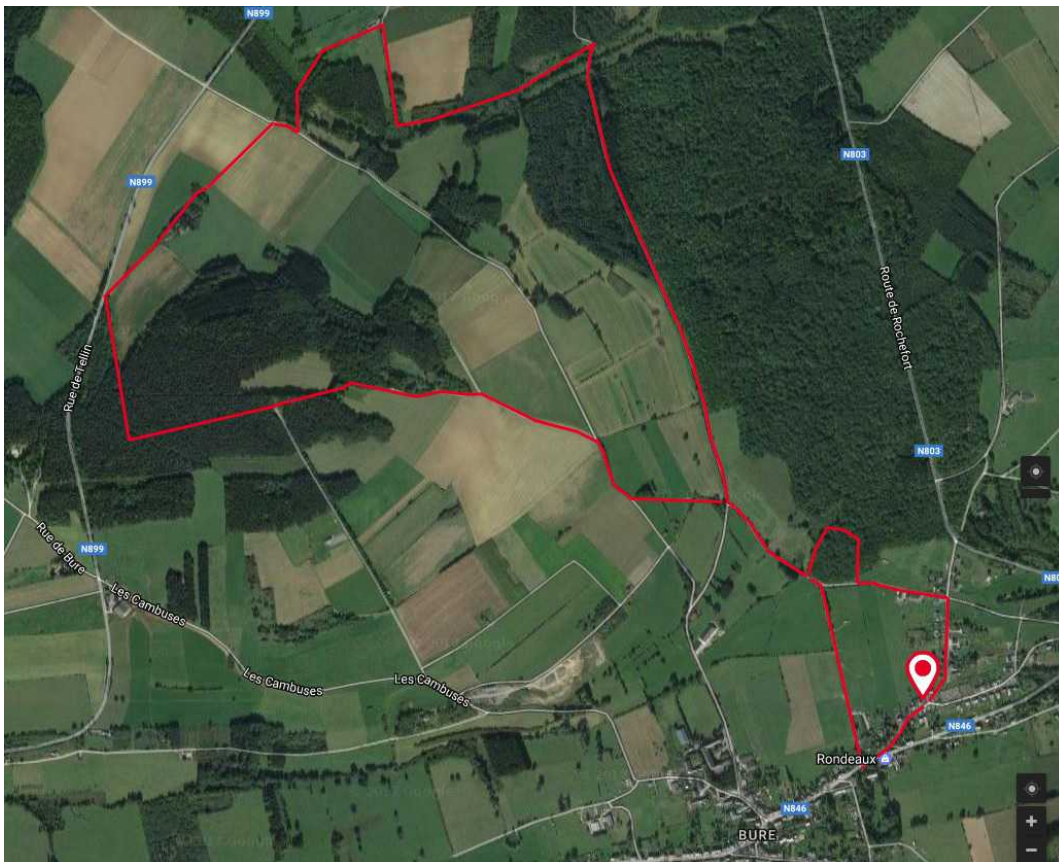


La pluie de la veille a bien nettoyé le ciel et c'est sous le soleil qu'une douzaine de Natus se retrouvent à Bure pour la première exploration botanique de l'année. Bien qu'il s'agissait d'une sortie initiation, tous les Natus présents étaient déjà des botanistes aguerris. Nous avons donc pu examiner en profondeur quelques espèces litigieuses.

Le village de Bure s'étale au pied du talus ardennais dans la dépression de la Famenne à une altitude d'environ 250 mètres, sur des schistes qui ont par endroit une certaine teneur en calcaire. Au nord du village, une colline s'élève à une altitude d'un peu plus de

300 mètres. Elle est constituée de calcaire compact issu des formations coralliennes. Nous verrons d'ailleurs au cours de la sortie un bloc rocheux avec un magnifique fossile d'Hexagonaria. Notre parcours va traverser ces deux entités géologiques.

ITINÉRAIRE PARCOURU



Botanique

Nous parcourons, au départ du cimetière de Bure, la rue de Lesterny bordée de maisons aux jardins très (trop) entretenus. Les plates-bandes de la dernière maison, sur le chemin du bois, retiennent toutefois notre attention car elles hébergent quelques plantes vagabondes : *Veronica hederifolia* subsp. *lucorum* que nous pourrions comparer à *Veronica persica* vue dans un champ de céréales l'après-midi. Il y avait aussi la drave printanière (*Erophila verna*), la cardamine hérissée (*Cardamine hirsuta*) et le lamier amplexicaule (*Lamium amplexicaule*), peu fréquent dans notre région, avec ses feuilles florales sessiles et généralement, comme son nom l'indique, embrassantes.

PRIMULA

Sur le chemin agricole vers le bois de Wève, notre attention est attirée par deux primevères inhabituelles qui poussent au pied d'une haie dans un groupe de *Primula veris* tout à fait normales.

Elles ont toutes les caractéristiques des primevères officinales (voir à ce sujet le tableau comparatif de nos 2 primevères régionales) mais la teinte de la corolle est pour l'une rouge-brun et pour l'autre rouge, un peu rosé. Cette coloration anime bien sûr les débats entre nous : hybridation (il y a des primevères horticoles dans les jardins du

village) ou mutation ? Impossible de répondre à cette question, mais quoiqu'il en soit, le débat n'est pas nouveau : voir à ce sujet l'article que lui a consacré G. Dilleman en 1966¹.

Nous pénétrons ensuite dans le bois de Wève, magnifique chênaie – charmaie – frênaie de 140 ha qui se développe sur des schistes et de l'argile de dégradation de ceux-ci pour former un site de grand intérêt biologique². Il fait partie de l'association du *Primulo-Carpinetum* Noirfalise 1969. Le sous-bois, en pleine lumière à cette époque de l'année, nous montre un tapis d'anémones des bois (*Anemone nemorosa*) duquel surgissent de magnifiques îlots de primevères élevées (*Primula elatior*). On y voit également la moscatelline (*Adoxa moschatellina*) à la mystérieuse formule florale, le lamier jaune (*Lamium galeobdolon*), la reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), le sceau de Salomon multiflore (*Polygonatum multiflorum*) et la ficaire (*Ranunculus ficaria* subsp. *ficaria*).



Primula veris forme *rubrofusca* (f. *purpurescens*) dans une haie près du Bois de Wève à Bure (2/4/2017)

- 1 G. Dillemann (1966) Sur la forme à fleurs rouges de la Primevère officinale *Primula veris* L., Bulletin de la Société Botanique de France, 113:1-2, 45-45, DOI: 10.1080/00378941.1966.10838306 <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1966.10838306>
- 2 SGIB N° 540, <http://biodiversite.wallonie.be/fr/540-bois-de-weve.html?IDD=251660326&IDC=1881>

Botanique

<i>Primula elatior</i> (L.) Hill	<i>Primula veris</i> L.
Fleurs moyennes (de 10 à 18 mm de diamètre)	Fleurs plus petites (de 6 à 12 mm de diamètre)
Corolle jaune soufre	Corolle jaune vif marquée de 5 taches orangées
Corolle plane	Corolle concave
Fleur inodore	Fleur odorante
Calice appliqué sur le tube de la corolle, à nervures d'un vert plus foncé	Calice renflé, non appliqué sur le tube de la corolle, d'un vert uniforme
Dents du calice aigües	Dents du calice obtuses
Capsule dépassant le calice	Capsule plus courte que le calice
Poils des feuilles à quatre cellules (0,2 mm)	Poils des feuilles à 2 cellules (0,1 mm)
Feuilles à limbe progressivement atténué sur le pétiole	Feuilles à limbe brusquement atténué en un pétiole ailé
Forêts, haies, sur sol humide (espèce mésohygrophile) riche en bases (espèce neutroclinoïde)	Lisières de forêts, talus, pelouses et prairies à sol assez sec (espèce mésoxérophile) et optimum sur calcaire (espèce neutrocalcicole)
Plus rare dans notre région, mais abondante dans ses stations	Très commune partout
	



La primevère élevée



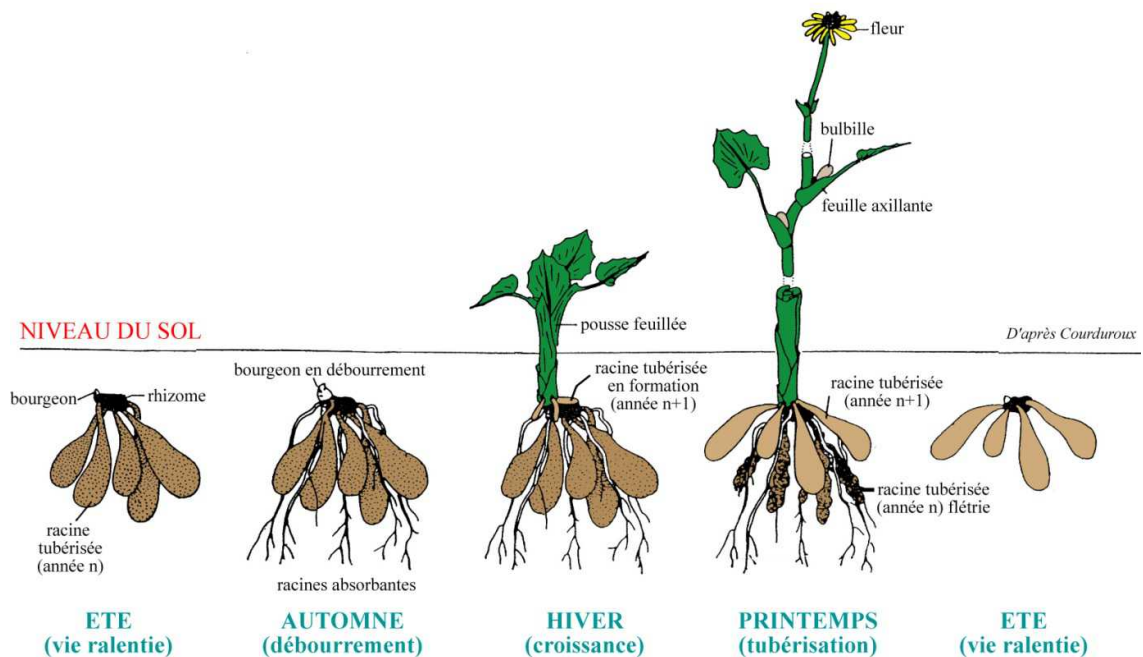
Exploration du bois de Wève

Botanique

LA FICAIRE

Le système racinaire de la ficaire permet, grâce à de petites racines tubérisées, de faire un démarrage précoce en saison. La plante puise dans les réserves qu'elle a faites la saison précédente puis elle stocke celles-ci dans de nouvelles racines. Coexistent donc des vieux tubercules flétris qui ont assuré le démarrage printanier et des nouveaux pour la saison suivante. On retrouve cette technique par exemple dans le genre *Orchis*. La ficaire se

reproduit activement par voie végétative par le biais de ses racines tubérisées dont chaque fragment peut redonner une plante entière. De plus elle produit à l'aisselle des feuilles de petits organes renflés improprement appelés bulbilles. A noter que ces bulbilles sont botaniquement des racines adventives tubérisées pourvues d'un embryon de plantule, alors qu'un véritable bulbille (petit bulbe) est une tige raccourcie pourvue de feuilles transformées en écailles, organes de réserve.



Source: <http://biologie.ens-lyon.fr/ressources/Biodiversite/Documents/la-plantule-du-mois/la-ficaire-une-fausse-renoncule/la-ficaire-une-fausse-renoncule> Régis Thomas, David Busti et Margarethe Maillart



Ranunculus auricomus dont une fleur a ses 5 pétales non avortés

LA RENONCULE TÊTE D'OR

Une autre plante commune dans ce sous-bois est la renoncule tête d'or (*Ranunculus auricomus*). Elle est très polymorphe, quant à la forme des feuilles (il y a une hétérophylle importante) et à la conformation des pétales. Généralement les pétales sont plus ou moins avortés, exceptionnellement il y a 5 pétales bien formés. Cette variation importante a conduit certains botanistes français et bavares à « exploser » l'espèce en un complexe de 14 espèces³.

3 Voir à ce sujet : <https://herbier.unistra.fr/missions/travaux-scientifiques/le-complexe-ranunculus-auricomus-en-alsace/>

Botanique

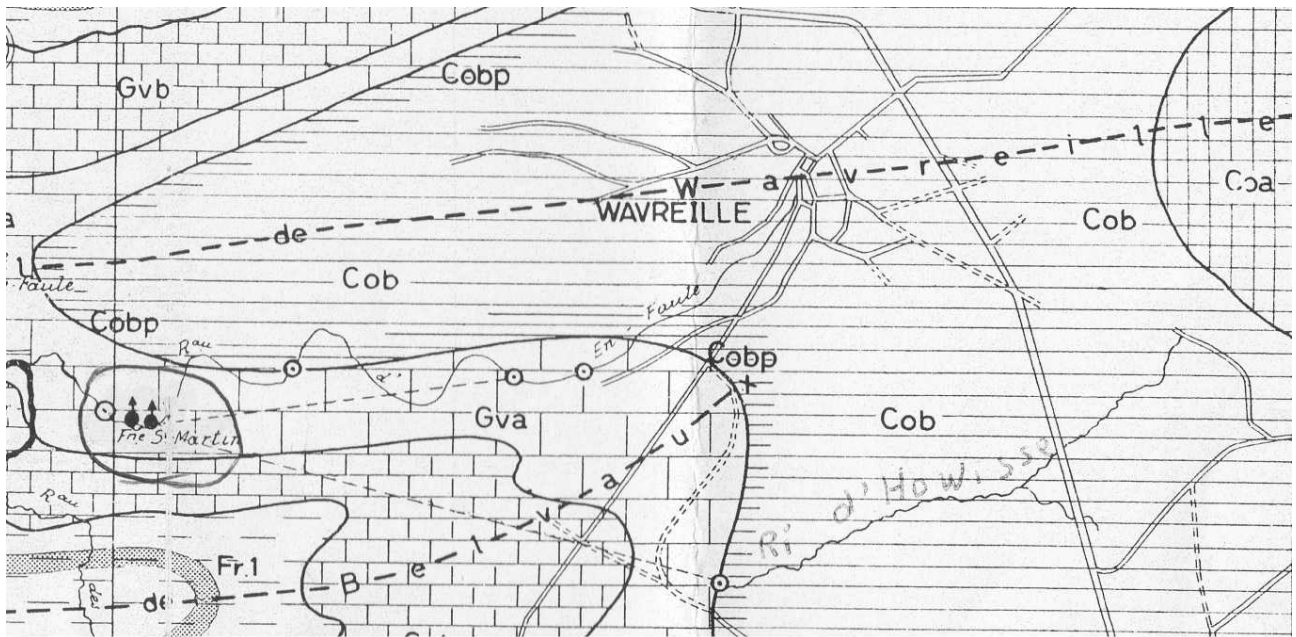
Nous sortons du bois et empruntons la large voie qui longe celui-ci. L'état peu avancé des floraisons nous oblige à ressortir soit nos notes, soit la « Flora Vegetativa » pour mettre un nom sur les plantes rencontrées. Nous voyons, par contre, en pleine floraison et côte à côte, la luzule champêtre (*Luzula campestris*) et la laïche printanière (*Carex caryophylla*). Dans le talus, quelques exemplaires vigoureux d'orchis mâle (*Orchis mascula*).

Nous traversons ensuite le ruisseau d'Howisse et passons à côté de la réserve naturelle NATAGORA du Ry d'Howisse que nous n'explorerons pas. Voir à ce sujet Les Barbouillons N°292 pages 5 à 7.

Nous prenons ensuite notre pique-nique dans une autre réserve naturelle, la RN Domaniale des Vevis. C'est une pelouse sur schistes où on voyait autrefois *Orchis morio*. Elle est très

embroussaillée et disparaîtra sous peu si aucune gestion n'y est appliquée. Dans le fragment de pelouse, nous voyons quand même *Helianthemum nummularium*, *Potentilla tabernaemontani*, *Carex caryophylla*, *Sedum rupestre*, *Cruciata laevipes*, *Hieracium pilosella*, *Stellaria holostea*, *Allium cf. vineale* et *Thlaspi perfoliatum*.

De cette réserve, nous longeons le Ry d'Howisse, d'abord par la prairie alluviale qui la borde avec des espèces nitrophiles comme l'ortie (*Urtica dioica*), l'angélique sylvestre (*Angelica sylvestris*) et le cirse des marais (*Cirsium palustre*). Robert se désole de ne pas trouver d'algues macroscopiques dans le ruisseau. Nous traversons ensuite le versant boisé pour nous diriger vers la perte du ruisseau d'Howisse au contact de la couche calcaire.



Extrait de la carte géologique de Benoit van de Poel page 42 in « Monographie N°1 géologie et géomorphologie du Parc Naturel Lesse et Lomme » édition Ardenne et Gaume 1968

Dans le sous-bois autour de la perte prospère une magnifique colonie d'ornithogales des Pyrénées (*Ornithogalum pyrenaicum*). Cette magnifique liliacée ne se trouve en Belgique

que dans le triangle Han-Grupont-Marche. Elle a la particularité de développer sa hampe florale en juin alors que les feuilles ont disparu, complètement séchées.

Botanique

Quelques orchidées au stade végétatif sont également visibles : *Orchis mascula* et *Platanthera chlorantha*.

Le ruisseau d'Howisse a donc un parcours souterrain qui le mènerait, d'après les recherches géologiques (voir carte), jusque la fontaine (elles sont en réalité deux) Saint-Martin le long du ruisseau d'en Faule entre Wavreille et Belvaux.



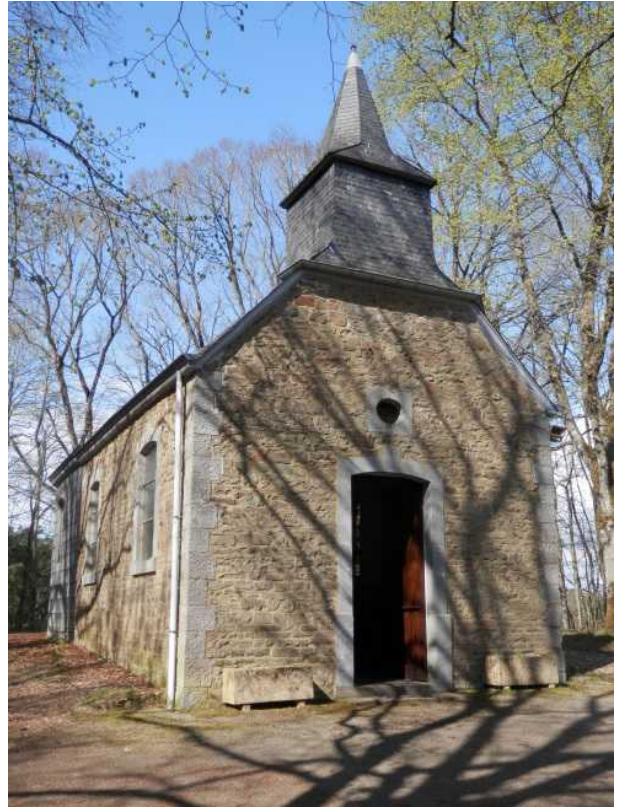
La perte du Ry d'Howisse, sèche au moment de l'excursion alors qu'elle coulait encore la veille (journée pluvieuse)

Nous continuons notre sortie par la petite route qui contourne, par le nord, le massif calcaire des Batis d'Haurt en passant à côté de la petite (44a 16 ca) réserve naturelle de Brouire gérée par Ardenne et Gaume. Nous ne l'explorons pas cette année mais nous constatons que des arbustes ont été coupés et donc qu'elle n'est heureusement pas tout à fait abandonnée. Elle a été visitée par les Natus l'an passé (voir les Barbouillons N°290 p 38 et 39).

Le bois de pins noirs d'Autriche (*Pinus nigra* subsp. *nigra*) abrite l'ancolie (*Aquilegia vulgaris*), la platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*) et plusieurs pieds de bois-joli (*Daphne mezereum*) qui font le bonheur d'Arlette.

Après, nous prenons un repos bien mérité sur les bancs autour de la chapelle Notre-Dame de

Haurt, nous permettant d'admirer les vieux tilleuls (*Tilia* cf. *platyphyllos*) et leur stade cotylédons très particulier, qui avait déjà été présenté par le facétieux guide de la journée en début d'excursion !



La chapelle Notre-Dame de Haurt entourée de tilleuls

Il ne nous restait plus qu'à redescendre la colline pour rejoindre les voitures et savourer une fraîche mousse à Tellin, le village de Bure n'ayant plus de taverne.

La nomenclature des plantes citées suit celle de la sixième édition de la « Nouvelle flore de la Belgique du G-D de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines » de Jacques Lambinon et alii, Edition du Jardin Botanique National de Belgique.

Autres références :

« Flora Vegetativa » de Stefan Eggenberg & Adrian Möhl, 2^{ème} édition 2013, Ed. Rossolis
ISBN : 978-2-940365-63-0

« Rothmaler, Exkursionsflora von Deutschland » de E.J.Jäger et alii, édition 2013, Ed. Springer Spektrum
ISBN : 978-3-8274-2550-3

Nouvelles de la formation ornitho



Rentrée des classes pour les élèves d'ornitho 2

Marais d'Harchies

Dimanche 19 février 2017

TEXTE : FABIENNE CORBEEL-LAURENT

PHOTO : FLORIMOND CORBEEL

Quel plaisir de se retrouver aux Marais d'Harchies pour la première sortie de l'année.

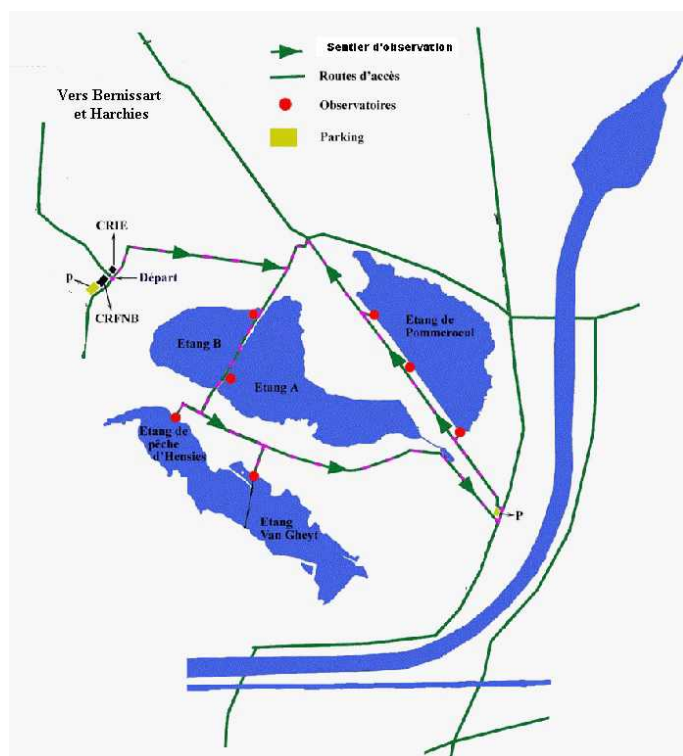
Claire et Jean-Baptiste nous avaient fixé rendez-vous à 07h30 au parking de Ciergnon afin de covoiturer. Nous y accueillons 4 nouveaux: Arlette Lamproye, Philippe Dury, Danielle et Pierre Ers-Grodent. Si ce n'est l'absence de Sylvie et Dominique Brihaye-Rondeux, empêchés en dernière minute, le groupe était complet.

Nous nous retrouvons donc sur pied de guerre à 9h. Armés de nos guides, jumelles et longues-vues nous sommes prêts à partir à la découverte de ces marais et du monde magnifique qui les peuple.

Dans la prairie avoisinant le parking, des Bernaches du Canada et leurs cousines, les nonnettes se partagent l'espace en profitant du soleil qui fait son apparition. L'Accenteur

mouquet, le Rouge-gorge, le Verdier d'Europe, le Troglodyte mignon, le Pouillot véloce, la Mésange bleue et d'autres passereaux ponctuent notre passage de leur chant ou de leur cri. Identifiables à l'arrondi de leurs ailes, une quinzaine de vanneaux huppés nous offrent un vol gracieux.

Alors que nous empruntons le chemin menant aux étangs A et B, notre arrivée est saluée instantanément par le chant reconnaissable de la Bouscarle de Cetti. Beaucoup s'accordent sur son invitation à partager sa pitance avec sa ritournelle "Tiens, tiens voilà du boudin". Sur les étangs, nous observons qu'en cette période hivernale les mâles des canards de surface, des canards plongeurs ou encore des grands Cormorans se sont parés de leur plus beaux atours et



Nouvelles de la formation ornitho

regorgent d'imagination pour conquérir le cœur d'une dulcinée. Me pardonneriez-vous de passer sous silence la parade des Garrots à œil d'or? Trois mâles s'empressant autour d'une belle en agitant leur tête de mouvements caractéristiques!

Certains Cygnes de Bewick n'ayant toujours pas plié bagage, il nous est donné d'apprécier le jaune vif du bec des adultes. Cette tache est par ailleurs nettement moins étendue que chez le Cygne chanteur.

Après avoir cassé la graine sous un soleil généreux pour la saison, notre envie est grande d'apercevoir l'emblématique Butor étoilé. Malheureusement, bien qu'ayant balayé toutes les roselières, notre persévérance ne sera pas récompensée. Je défends l'idée qu'il voulait nous tenir en haleine, que son absence était volontaire, leçon supplémentaire dans notre apprentissage. Sur notre retour, le minois anormal de certaines Oies et Bernaches attirent l'œil de quelques-uns. Leurs investigations et supputations vont bon train. Ils essaient de déterminer de quels croisements certains hybrides sont issus; tâche difficile car les oiseaux sont nombreux et se déplacent constamment. L'hypothèse d'une Bernache de Hutchins enflamme les esprits, pour être ensuite abandonnée.

In fine, l'heure avançant et la route du retour étant encore longue, nous sommes contraints de nous arracher à ce qui ressemble étroitement au début d'une belle passion. Le groupe s'accorde à remercier et à saluer les multiples compétences de notre guide du jour. C'était une journée splendide à bien des égards.



Photo Florimond Corbeel

Nouvelles de la formation ornitho

LISTE DES OISEAUX OBSERVÉS À HARCHIES

- | | |
|---|--|
| 1 Oie cendrée - <i>Anser anser</i> | 28 Goéland cendré - <i>Larus canus</i> |
| 2 Oie rieuse - <i>Anser albifrons</i> | 29 Pigeon ramier - <i>Columba palumbus</i> |
| 3 Bernache du Canada - <i>Branta canadensis</i> | 30 Tourterelle turque - <i>Streptopelia decaocto</i> |
| 4 Bernache nonnette - <i>Branta leucopsis</i> | 31 Pic vert - <i>Picus viridis</i> |
| 5 Cygne tuberculé - <i>Cygnus olor</i> | 32 Geai des chênes - <i>Garrulus glandarius</i> |
| 6 Cygne de Bewick - <i>Cygnus bewickii</i> | 33 Pie bavarde - <i>Pica pica</i> |
| 7 Oulette d'Egypte - <i>Alopochen aegyptiaca</i> | 34 Corneille noire - <i>Corvus corone</i> |
| 8 Tadorne de Belon - <i>Tadorna tadorna</i> | 35 Choucas des tours - <i>Coloeus monedula</i> |
| 9 Canard chipeau - <i>Anas strepera</i> | 36 Mésange boréale - <i>Poecile montanus</i> |
| 10 Canard colvert - <i>Anas platyrhynchos</i> | 37 Mésange charbonnière - <i>Parus major</i> |
| 11 Canard souchet - <i>Anas clypeata</i> | 38 Mésange bleue - <i>Cyanistes caeruleus</i> |
| 12 Canard pile - <i>Anas acuta</i> | 39 Bouscarle de Cetti - <i>Cettia cetti</i> |
| 13 Fuligule milouin - <i>Aythya ferina</i> | 40 Mésange à longue queue - <i>Aegithalos caudatus</i> |
| 14 Fuligule morillon - <i>Aythya fuligula</i> | 41 Pouillot véloce - <i>Phylloscopus collybita</i> |
| 15 Garrot à œil d'or - <i>Bucephala clangula</i> | 42 Troglodyte mignon - <i>Troglodytes troglodytes</i> |
| 16 Bernache nonnette x Oie rieuse - <i>Anser albifrons x Branta leucopsis</i> | 43 Grimpereau des jardins - <i>Certhia brachydactyla</i> |
| 17 Bernache nonnette x Bernache de Canada - <i>Branta canadensis x Branta leucopsis</i> | 44 Étourneau sansonnet - <i>Sturnus vulgaris</i> |
| 18 Grèbe castagneux - <i>Tachybaptus ruficollis</i> | 45 Merle noir - <i>Turdus merula</i> |
| 19 Grèbe huppé - <i>Podiceps cristatus</i> | 46 Grive litorne - <i>Turdus pilaris</i> |
| 20 Héron cendré - <i>Ardea cinerea</i> | 47 Grive mauvis - <i>Turdus iliacus</i> |
| 21 Grande Aigrette - <i>Ardea alba</i> | 48 Grive musicienne - <i>Turdus philomelos</i> |
| 22 Grand Cormoran - <i>Phalacrocorax carbo</i> | 49 Rouge-gorge familier - <i>Erithacus rubecula</i> |
| 23 Buse variable - <i>Buteo buteo</i> | 50 Accenteur mouchet - <i>Prunella modularis</i> |
| 24 Gallinule poule d'eau - <i>Gallinula chloropus</i> | 51 Pinson des arbres - <i>Fringilla coelebs</i> |
| 25 Foulque macroule - <i>Fulica atra</i> | 52 Verdier d'Europe - <i>Chloris chloris</i> |
| 26 Vanneau huppé - <i>Vanellus vanellus</i> | 53 Bouvreuil pivoine - <i>Pyrrhula pyrrhula</i> |
| 27 Mouette rieuse - <i>Chroicocephalus ridibundus</i> | 54 Buse variable - <i>Buteo buteo</i> |
| | 55 Faisan de Colchide - <i>Phasianus colchicus</i> |

Nouvelles de la formation ornitho

Ornitho 2 à Libin

Dimanche 19 mars 2017

FLORIMOND CORBEEL (16 ANS) ET OLIVIER DUGAILLEZ

Aujourd'hui la sortie ornitho se passe dans les bois de Libin. Cette forêt se caractérise par une alternance de résineux (épicéa, douglas, mélèze) et de hêtres. Dans la hêtraie, des cellules de vieillissement ont été installées. Dans ce type de biotope nous apercevons plusieurs exemplaires de Grands Corbeaux, 2 Cigognes noires, Mésanges noires, Bec croisé des sapins, Autour des palombes, Grosbec et nous avons aussi entendu les Mésanges boréales. Au-delà de la partie boisée cet endroit se caractérise par une très grande fagne. Le paysage est un milieu ouvert. Au sein de celui-ci on a creusé un réseau de mares, ce qui nous permet d'observer plusieurs espèces comme le Pipit farlouse, la Bernache du Canada, le Canard colvert, le Tarier pâtre, le Bruant des roseaux et surtout un couple probablement nicheur de Pie-grièche grise. Nous avons pu observer également plusieurs mammifères comme 1 écureuil, 3 chevreuils et 4 cerfs dont un déboisé. Nous avons déduit la présence de sanglier et de blaireaux par leurs traces laissées au sol. Nous nous sommes étonnés d'entendre le Pic vert et d'observer un couple de Faucons pèlerins ; cette espèce ne vit pas habituellement dans ce milieu et a quasi disparu de nos régions dans les années 1960 (infos Atlas des oiseaux nicheurs) mais elle est revenue de manière spectaculaire. Sa faculté d'adaptation semble être un élément d'explication car on croit qu'elle niche sur un pylône électrique que nous voyons depuis notre position. Je tiens à remercier notre guide Olivier.

Quelques espèces d'oiseaux nicheurs observables en début de printemps en Ardenne (premiers chanteurs et premiers migrants)

Fam.	Espèces	Obs.	Chant	Cris	Nidif.	Migration (Attention à la pertinence des statuts S. et MP.)
Anatidés	Bernache du Canada	x		x		S.
	Ouette d'Egypte					S.
	Canard colvert	x		x		S.
	Héron cendré					S.
Accipitridés	Cigogne noire	2				M. retour mi-mars
	Milan royal	2				MP. retour fin février
	Buse variable	x				S.
	Epervier d'Europe	x				S.
	Autour des palombes	2				S.
	Faucon crécerelle					S.
Columbidés	Pigeon biset dom.					S.
	Pigeon colombin					S.
	Pigeon ramier	x	x			S.
	Tourterelle turque					S.
	Martin-pêcheur d'Eur.					S.
	Pic noir					S.
	Pic vert		x			S.
	Pic épeiche					S.
	Pic épeichette					S.
	Alouette des champs					MP. retour fin février
	Alouette lulu					MP. retour début mars
	Hirondelle rustique					M. retour début avril
Motacillidés	Pipit farlouse	x		x		MP. retour début mars

Nouvelles de la formation ornitho

Fam.	Espèces	Obs.	Chant	Cris	Nidif.	Migration (Attention à la pertinence des statuts S. et MP.)
	Bergeronnette grise					MP. retour début mars
	Berg. des ruisseaux					S.
	Cincle plongeur					S.
	Accenteur mouchet	x	x			S.
	Rougegorge familier	x	x	x		S.
Turdidés	Rougequeue noir					MP. retour mi-mars
	Tarier pâtre	x	x	x		MP. retour début mars
	Grive musicienne	x	x	x		MP. retour fin février
	Grive mauvis					M. fin d'hivernage
	Grive draine	x	x	x		S.
	Grive litorne	x				MP. retour fin février
	Merle noir	x		x		S.
Sylviidés	Fauvette à tête noire					MP. retour fin mars
	Pouillot fitis					M. retour début avril
	Pouillot véloce	x	x			MP. retour début mars
	Roitelet huppé		x			S.
	Roit. à triple bandeau		x			MP. retour début mars
	Troglodyte mignon	x	x			S.
Paridés	Més. charbonnière	x	x			S.
	Mésange noire		x			S.
	Mésange bleue	x	x			S.
	Mésange huppée	x	x			S.
	Mésange nonnette	x				S.
	Mésange boréale	x				S.
	Més. à longue queue					S.
	Sitelle torchepot	x	x			S.
	Grimpereau des bois		x			S.
	Grimp. des jardins		x			S.
	Pie-grièche grise	2				S.
Corvidés	Pie bavarde					S.
	Geai des chênes	x		x		S.
	Choucas des tours					S.
	Corbeau freux					S.
	Corneille noire	x		x		S.
	Grand corbeau	7				S.
	Etourneau sansonnet	x				S.
	Moineau domestique			x		S.
	Moineau friquet					S.
Fringillidés	Pinson des arbres	x	x	x		S.
	Tarin des aulnes	x		x		S.
	Linotte mélodieuse					MP. retour mi-mars
	Chardonneret élégant					S.
	Verdier d'Europe					S.
	Bouvreuil pivoine	x		x		S.
	Grosbec casse-noyaux	x		x		S.
	Bec-croisé des sapins	x		x		Erratique
	Bruant jaune	x	x			S.
	Bruant des roseaux	x				MP. retour début mars

S: sédentaire MP : migrateur partiel M : migrateur

+ Faucon pèlerin : 2 adultes dont 1 (probablement femelle) consommant une grive

+ Pinson du Nord : 1 femelle observée brièvement et cris entendus

Nouvelles de la formation ornitho

PROPOSITION DE CLASSIFICATION DES « CHANTS » DE QUELQUES ESPÈCES

- **Une ou deux** (max. trois) **hauteurs de sons**
 - Mésange charbonnière
 - Mésange noire
 - Pouillot véloce
 - **Chants flûtés**, « belles mélodies » ± variées à chaque strophe
 - Rougegorge
 - Grive draine
 - Merle noir
 - Fauvette à tête noire
 - « **Succession de répétitions d'une note** » avec variations du rythme et de la hauteur
 - Pipit farlouse
 - Bergeronnette des ruisseaux
 - Sittelle torchepot
 - Verdier d'Europe
 - **Une seule strophe** (plusieurs notes) toujours répétée ± à l'identique
 - Alouette lulu
 - Rougequeue noir
 - Tarier pâle
 - Pouillot fitis
 - Roitelet huppé
 - Roitelet à triple bandeau
 - Mésange bleue
 - Mésange nonnette
 - Mésange boréale
 - Grimpereau des bois
 - Grimpereau des jardins
 - Pinson des arbres
 - Bruant des roseaux
 - Bruant jaune
 - Pigeon ramier
 - Tourterelle turque
 - Pic vert
 - Pic mar
- « **Babils** » (± flûtés ou grinçants, plutôt graves) **et** « **gazouillis** » (plutôt aigus et rapides) : rythme paraît « peu maîtrisé »
 - Accenteur mouchet
 - Fauvette à tête noire
 - Linotte mélodieuse
 - Chardonneret élégant
 - Bouvreuil pivoine
 - Grosbec casse-noyaux
 - **Longues strophes variées** (parfois composées d'imitations) : rythme paraît maîtrisé
 - Grive musicienne
 - Troglodyte
 - Alouette des champs
 - Hirondelle rustique
 - Bergeronnette grise
 - Cincle plongeur
 - Grive litorne
 - Etourneau sansonnet
 - « **Chant** » **composé de cris**
 - Moineaux
 - Mésange à longue queue
 - Mésange huppée
 - ...

Chronique de l'environnement

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ENVIRONNEMENT DU 20 FÉVRIER 2017

"Le renouveau a d'abord toujours été un retour aux sources" (Romain Gary)

La première réunion de l'année est l'occasion d'illustrer à travers nos actes, la nature concrète et la pertinence du débat associatif et ceci au travers de l'engagement démocratique et donc participatif pour la défense de la cause environnementale régionale. Notre Président souligne que le Comité est présent dans sa quasi totalité. Les débats des mois précédents ont trouvé leur aboutissement au lendemain de l'assemblée générale. Sans présumer de l'avenir, il m'appartient de remercier tous ceux qui par leur approche positive et fédératrice ont plébiscité la Commission de l'environnement et son action. L'ordre du jour illustre parfaitement le côté participatif de la structure.

1 Kayaks

Pour rappel, en 2015, le Comité avait décidé avec d'autres intervenants, dont des particuliers, d'introduire une action juridique en annulation à l'encontre du permis environnement de l'exploitant. La motivation essentielle était d'ordre environnemental, à savoir l'absence d'étude d'incidences dans la délivrance du permis d'exploiter.

L'arrêt du conseil d'Etat n°230.267 annulait l'arrêté ministériel du 3 septembre 2012. L'exploitant introduit une nouvelle demande de PE auprès du fonctionnaire délégué. Ce dernier impose une étude d'incidences. La demande actuelle vise à permettre la mise à l'eau de 2200 kayaks par jour, un record. Cette étude d'incidences (que nous avons demandée) est actuellement à l'enquête publique conformément au code de l'environnement. Dans ce cadre-là, le 8/2/2017, IEW nous réunit afin de coordonner nos actions. Des représentants du nouveau Comité se sont particulièrement investis dans le parcours et l'analyse environnementale des 220 pages de cette étude.

Le point et l'évolution du dossier sont présentés et bien sûr débattus le 20 février en CPE. Une mobilisation est clairement présente. Cette thématique n'a rien de nouveau pour notre association et en remontant le cours du temps et de la Lesse, nous retrouvons dans nos archives de tels exemples de mobilisations salvatrices.

2 Avant-projet de décret modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature

Cet avant-projet concerne les dérogations aux mesures de protection des espèces animales et végétales, les mesures de protection des réserves naturelles et forestières et la réintroduction dans la nature d'espèces indigènes. Le point consiste surtout en un "retour d'information" du dossier et de son contenu.

La réunion profite des avis des experts présents et nous ouvrons la

Chronique de l'environnement

réflexion sur le danger de voir ressurgir des pratiques "nuisibles et mordantes" que l'on aurait espérées voir reléguer au passé.

3 Privatisation des forêts

Le Comité précédent s'était unanimement positionné sur une action associative contre le projet de vente des bois publics par la Région (pour commencer). Suite à cela, le ministre Collin a lui-même bloqué le projet qu'il avait pourtant initié.

Ce point consiste en un suivi du dossier et en un retour des dernières évolutions du dossier (entre autres un avis du Conseil Supérieur des Forêts). Ce dossier crucial nécessitera un suivi important. Une approche argumentaire personnelle est fournie dans la rubrique Informations pages 33 à 37.

4 Investissement et mandats divers

Sans pour autant être un point typique à la CPE, la question récurrente de l'investissement de membres dans différentes structures est reformulée. Il appartiendra au comité de se positionner.

Philippe Corbeel,

Responsable de la CPE



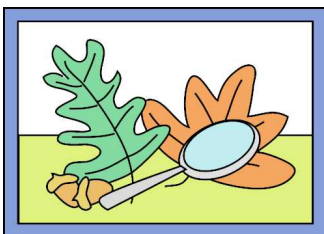
Transmission des savoirs



En collaboration avec la commune de Wellin (service environnement et tourisme) et dans le cadre d'un transmis de savoir en matière de ruralité, Maurice Evrard (94 ans!) a accepté de guider une visite du village de Sohier. Cette visite exceptionnelle pourrait être ouverte à quelques personnes qui ultérieurement pourraient accepter la guidance du village à des fins touristiques pour la commune.

A ce stade aucune date n'est prévue.

Pratiquement, nous proposons aux candidats de s'inscrire auprès de Philippe Corbeel (p.corbeel@hotmail.com, 084 38 72 72). Ainsi, nous pourrions remplir partiellement nos objectifs de transmission et d'éducation permanente avec comme cadre Sohier et le laboratoire de la Vie rurale, qui constitue notre nouveau point d'attache.



Week-end de la Pentecôte (3 – 5 juin) : Mini-session en Laonnois

Nous nous rendrons cette année dans la région du Laonnois, que nous avons déjà visitée à l'une ou l'autre reprise. Cette région est située dans le district du Bassin Tertiaire Parisien, et est caractéristique avec ses buttes-témoins entrecoupées de profondes vallées. Cela confère à la région une grande diversité de milieux. Les plus caractéristiques sont les pelouses calcicoles, encore bien conservées à plusieurs endroits, les prés-bois calcicoles et les marais alcalins : nous verrons des exemples de ces trois types de milieux. La situation nettement au sud-ouest de nos régions, quoiqu'à relativement faible distance (150 – 200 km), explique que nous retrouvions dans le Laonnois un certain nombre d'espèces végétales inconnues ou extrêmement rares chez nous.

Lieux visités (voir carte) : les sites visités sont tous des sites de grand intérêt biologique (ZNIEFF) et bénéficient d'un statut de protection à des titres divers.

- Samedi 3 juin : (1) Pelouses calcicoles à Buzancy, au sud de Soissons ; (2) Pelouse calcicole à Chevreigny ; (3) Pré-bois calcicole à Bourg-et-Comin.
- Dimanche 4 juin : (4) Pelouse avec suintements alcalins à Branscourt ; (5) Marais alcalin de pente à Prouilly ; (6) Marais alcalin à Cormicy.
- Lundi 5 juin : (7) Pelouses calcicoles à Chermizy-Ailles et Orgeval ; (8) Marais alcalin à Mauregny-en-Haye ; (9) Pelouse calcicole au Camp Romain à Saint-Thomas.

Chaque participant s'occupe de ses réservations. Nous préconisons de loger à Reims-Tinqueux (ouest de la ville), notamment à l'hôtel Ibis, ou d'autres hôtels à proximité.

Forêt publique ou forêt privée ?

Dualisme du bien ou du mal? Les Naturalistes de la Haute-Lesse au cœur du débat contre la privatisation des forêts publiques

Philippe CORBEEL, responsable de la CPENHL

1. Rétroactes

Début décembre, une conseillère de l'opposition écrivait à quelques associations : « Je ne sais si vous avez aperçu cette proposition de décret PS-CDH qui passe rapido presto, sans avis de personne (ni CSCN, ni CE). Apparemment, même le DNF n'est pas très au fait. Il s'agit d'un texte qui facilite les ventes par anticipation de bois. »

Sur cette base, la mobilisation et la réaction associative sont fortes et rapides. En effet, ce décret va permettre au Gouvernement de vendre les forêts domaniales (pour commencer) à des groupements forestiers, sans passer par un décret au Parlement Wallon. La forêt passerait du statut de forêt domaniale, bénéficiant du Régime forestier, à une forêt ayant plus que d'autres vocations que celle de l'article 1 du code forestier. Adroitement et stratégiquement, le ministre Collin stoppe le parcours parlementaire d'un texte émanant de sa propre majorité. Une démarche pas banale, à la hauteur des enjeux économiques et sociétaux. Par contre, il fallait s'en douter, le Ministre Collin semble vouloir temporiser, rassurer, mais sans doute pas reculer. Il annonce ainsi une série de consultations.

Bénéficiant d'une certaine expertise, tant du point de vue naturaliste que de la gestion forestière, notre association constitue un interlocuteur de première ligne. Lors de la réunion de la CPENHL, la question est débattue. Dans les jours qui suivent, la LRBPO, par la voix de son président Corentin Rousseau, contacte la CPENHL afin de rédiger un avis d'expertise. Enfin, IEW et Natagora nous convient pour établir à quelque-uns le contenu de l'interpellation parlementaire. Les médias se sont fait l'écho de cette dernière, espérons que notre mobilisation ait été porteuse.

2. Tentative d'analyse factuelle

Au travers de différents exemples, de comparaisons, d'extraits, il nous est donné de produire des éléments d'objectivation en faveur de la forêt publique.

1. Une forêt labellisée "PEFC"

PEFC Belgium se compose de 5 chambres : les propriétaires

forestiers, les industriels, les scientifiques, les associations environnementales (représentées par IEW et les NHL) et les usagers de la forêt. Tous les représentants concernés de près ou de loin par la forêt ont voix au chapitre dans le fonctionnement de l'asbl. Toute décision pour la mise en place des standards de gestion doit faire l'objet d'un consensus. En Belgique, presque 300.000 hectares de forêts publiques et privées confondues sont certifiées PEFC. 98% de la forêt publique est labellisé sur base de volontariat. A contrario, la forêt privée n'est labellisée qu'à 12%. Lors des discussions consensuelles, la propriété privée fournit de nombreuses objections et désire revoir, d'une part les référentiels et d'autre part les objectifs à la baisse. Cette donnée illustre bien que la forêt publique est la première garante des objectifs environnementaux mais aussi sociaux.

2. Une forêt vaste et non morcelée

Avoir de vastes étendues permet plus facilement de remplir des objectifs de gestion parfois divergents. La forêt privée, malgré les "groupements forestiers", s'illustre par le fait que les surfaces inférieures à 5 ha constituent 91% du nombre de propriétaires privés. Un tel morcèlement permet par exemple de contourner l'article 38 du code forestier censé limiter les mises à blanc résineuses en particulier.

L'Art. 38. § 1er : « Est interdite dans les bois et forêts toute coupe de plus de cinq hectares dans les peuplements présentant une surface terrière de plus de cinquante pour cent de résineux, ainsi que toute coupe de plus de trois hectares dans les peuplements présentant une surface terrière de plus de cinquante pour cent de feuillus. Les superficies visées à l'alinéa 1er s'entendent d'un seul tenant et appartenant à un même propriétaire. Sont considérés comme étant d'une superficie d'un seul tenant les espaces appartenant à un même propriétaire séparés, en l'un de leurs points, de moins de cinquante mètres. L'interdiction visée à l'alinéa 1er s'applique à toute coupe qui ne laisse pas, pour chaque hectare, un volume bois fort tige du matériel ligneux d'au moins septante-cinq mètres cubes dans les futaies et d'au moins vingt-cinq mètres cubes dans les taillis sous futaie. Pour l'application de l'alinéa 1er, il est pris en considération le statut de propriété existant au moment de la coupe antérieure vieille de moins de trois ans ».

3. La forêt, une cathédrale au pied d'argile

Le hêtre constitue 40% de la forêt publique. Le volume se répartit principalement dans les catégories 120 à 179 cm et 180 cm et plus de circonférence. Ces deux classes comptant chacune environ 40 % du volume moyen à l'hectare. Le diamètre des bois les rend plus

vulnérables. Le hêtre et l'épicéa, deux de nos principales essences de production, ont besoin d'une période de repos végétatif accompagnée de températures faibles. Ils seront dès lors défavorisés par la diminution de la fréquence des hivers froids (Bréda et al. 2000, Guns & Perrin 2007). Des périodes de sécheresse plus fréquentes pourraient également être défavorables au hêtre (National Climate Commission 2010). Sa présence est fortement et négativement corrélée à l'augmentation des déficits pluviométriques cumulés de juin et de juillet (Badeau et al. 2007). Le réchauffement climatique actuel incitera plus que probablement le gestionnaire privé à prendre des mesures d'urgences dictées par des impératifs financiers. L'article 38§3 favorise ce genre de gestion de crise : « Par dérogation aux paragraphes 1ers et 2, les coupes urgentes de résineux et de feuillus, sur une surface supérieure respectivement à cinq hectares et à trois hectares, peuvent être autorisées par l'agent désigné comme tel par le Gouvernement, selon les modalités qui peuvent être fixées par le Gouvernement. »

On constate donc une volonté des propriétaires privés de ne pas vouloir laisser un capital à risque trop important sur pied, et ainsi exposé aux aléas de la nature (tempêtes, maladies) (support de présentation de l'exposé de Frédéric Petit - NTF 2015).

4. Une tendance à la surexploitation

La forêt privée résineuse ponctionne 149 % de son accroissement dans les peuplements résineux. Cela pose des problèmes dont les causes sont diverses et les conséquences potentiellement inquiétantes à moyen ou long terme (Frédéric Petit 2015). La forêt publique résineuse ponctionne 97 % de son accroissement dans les peuplements résineux. (DNF- volume de bois sur pied campagne 2006-2011).

5. Une faible contribution au réseau Natura 2000

C'est à partir de 2001 que la Wallonie a initié la mise en œuvre de deux directives européennes : la Directive Habitats et la Directive Oiseaux. Ainsi, 240 sites ont été sélectionnés sur base de travaux scientifiques et leur cartographie a été entreprise. Au-delà de la sauvegarde de notre patrimoine naturel, les actions à mener sont de nature à améliorer notre cadre de vie et touchent de nombreux secteurs, tels la qualité de l'air et de l'eau, la prévention des inondations, la lutte contre les effets du réchauffement climatique ou encore l'attrait touristique de la région.

Les sites Natura 2000 wallons couvrent 220.000 hectares. La forêt en représente 75%, soit une superficie de +/- 165.000 ha. La forêt privée est représentée à 27%, soit seulement 45.000 ha. Compte tenu que 45 % de la forêt privée est résineuse, une part

prépondérante est classée en unité de gestion 10 : « Forêts non indigènes de liaison ». Cette unité de gestion n'est pas un habitat Natura 2000 mais regroupe les forêts composées majoritairement de résineux ou de feuillus non indigènes (Chênes rouges, Châtaigniers...). A contrario, certaines unités de gestion les plus précieuses et avec le plus de contraintes sont mises exclusivement sur le domaine public comme par exemple l'unité de gestion temporaire 2. Cette unité de gestion a les contraintes de gestion équivalente à l'unité de gestion 8 : « forêt indigène de grand intérêt biologique ». Ces milieux rares sont fortement protégés pour éviter toute altération de leur composition.

Enfin, certaines mesures de protection sont obligatoires sur le domaine public et pas sur le domaine privé. Ainsi, par exemple, les réserves intégrales (RI) issues de l'article 71 du code forestier : « Dans les bois et forêts des personnes morales de droit public, par propriétaire de plus de cent hectares de bois et forêts, en un ou plusieurs massifs, est appliquée la mesure de conservation suivante : la mise en place de réserves intégrales dans les peuplements feuillus, à concurrence de trois pour cent de la superficie totale de ces peuplements ».

6. Concernant les contrôles

De nombreux contrôles législatifs sont faits au hasard des nombreuses missions techniques des agents des forêts. Ces missions "techniques" sont rares sur le domaine privé et donc potentiellement des découvertes fortuites de délits sont rarissimes. Non seulement philosophiquement mais aussi légalement, des freins réels existent au contrôle appliqué sur le domaine privé. Ainsi par exemple l'article 94 du code forestier : « Les agents sont compétents pour surveiller l'application du présent Code et de ses arrêtés d'exécution dans les bois et forêts privés. Hors les cas de flagrant délit, les agents avertissent le propriétaire préalablement à toute visite lorsque celui-ci a fourni au supérieur hiérarchique visé à l'alinéa 2 une carte détaillée de sa propriété ainsi que ses coordonnées complètes ».

7. Une forêt pas si sociale

Certaines mesures d'accès n'existent que sur le domaine public. L'article 27 du code forestier institue des zones pour les mouvements de jeunesse. Le bilan de ce type de mesure est Zones pour les mouvements de jeunesse: bilan 11/2013 a) Zones délimitées dans les plans d'aménagement : 359 aires reprises (surface moyenne: 19ha, surface totale: 6.845 hectares) b) Autres zones : Le Code forestier et l'ouverture de la forêt : 397 aires, 4.738 hectares. En 2013: 2.151 demandes introduites par les mouvements de Jeunesse.

Informations diverses

Près d'un Wallon sur deux va se promener en forêt (Vincent Colson-Colloque « Le Code forestier: bilan des outils mis en place », 2013). Le public est particulièrement demandeur d'itinéraires balisés, or l'article 25 du code forestier précise: « L'affectation et le balisage de l'aire sont soumis à l'autorisation de l'agent désigné comme tel par le Gouvernement qui vérifie que l'accord préalable du propriétaire a été donné ». Cette dernière est loin d'être la règle sur les chemins publics traversant des massifs privés.

Concernant la récolte des champignons, CF- Art. 50 : « Aucun prélèvement de produits de la forêt ne peut avoir lieu sans le consentement du propriétaire et sans respecter les conditions générales qui peuvent être arrêtées par le Gouvernement ». Dans les forêts domaniales cette autorisation est d'office acquise moyennant certaines conditions. Sur le privé elle est rarissime.

8. Des voiries publiques en sursis

Le décret 902 sur la voirie publique institue plusieurs aspects. Au rang de celle-ci, les Communes sont maintenant les seuls interlocuteurs dans l'actualisation de l'atlas des chemins. L'autonomie communale constitue souvent une menace pour le maintien des voiries publiques. Les exemples sont légions : Manhay, Durbuy, ... (www.itineraireswallonie.be/index.php).

9. Un frein aux inventaires naturalistes

Le site "observation.be", par exemple, possède une application de recensement par carré d'observation. Les carrés situés au sein de vastes propriétés privées se heurtent à une réticence d'accès. La propriété privée constitue dans le cas d'espèce un frein à la connaissance et autres relevés scientifiques (communication personnelle, JY Paquet, Natagora). Pour nous tous, supprimer l'accès à la forêt est hautement préjudiciable à nos relevés et analyse naturalistes.

Pensons-y ...



Inventaires « tous azimuts » dans le Domaine des Grottes de Han, dans le cadre de la « Journée des 1000 espèces », sous la houlette de Natagora, les samedi 24 et dimanche 25 juin 2017. Cette activité accueille des naturalistes (dont de nombreux spécialistes) afin d'inventorier un maximum d'espèces. Toutes les disciplines sont abordées et les groupes se constituent en fonction des affinités. Généralement, cette activité produit une énorme quantité de données biologiques et c'est une occasion unique de côtoyer des experts. Contact : Patrick Lighezzolo (patrick.lighezzolo@natagora.be), 0495/63 08 15)

Bibliothèque

Les revues naturalistes et de protection de l'environnement citées sont disponibles et peuvent être envoyées sur demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres. Marie-Thérèse Romain, 10 Lotissement Coputienne, 6920 Wellin - Tél.: 084 36 77 29
leurquin.romain@skynet.be

REVUES NATURALISTES

Amis de la forêt de Soignes

Trimestriel n°1 (2017)

- Bouw ecoduct, monitoring en paddentrek (Y. Bellemans & R. Hornix)
- Un ami des forêts à la Cop22 (S. C. Braem)
- Over het Veterboeck of de vroegere begrazing in het Zoniënwoud (J. Zwaenepoel)

Dumortiera

Ce périodique est devenu une publication gratuite, consultable uniquement en ligne et téléchargeable.

Vous pouvez également vous inscrire gratuitement pour être informé de la sortie des prochains numéros :

<http://www.br.fgov.be/PUBLIC/GENERAL/GENERALFR/publicationsplantendumortierafr.php>

Erable (Cercle des Naturalistes de Belgique)

Trimestriel n°1 (2017)

- Vous avez dit « *Heterothops wouei* Drugmand, 1988 » ? (D. Drugmand) (Coléoptère, Staphylinidae)
- Les pages du jeune naturaliste : Pages d'histoire (L. Woué) (Marie-Victorin, Adrien Rivard)
- La salamandre, présentation et mesures prophylactiques (D. Martens)

Garance voyageuse

Trimestriel N°117 (printemps 2017)

- Deviendrons-nous conquérants « biodiv » ou scientifico-sceptiques ? (Edito, P. Sellenet)
- Le voyage des graines (B. Presseque)
- Les vignes mariées aux arbres : une agroforesterie antique (P. Sellenet)
- Naturalité et féralité : la nature en liberté. La nature change : laissons-la faire ! (J.C. Génot)
- Le royaume floristique du Cap, en Afrique du Sud (C. Sutti)

- Chroniques végétales : Cycle 1 : L'histoire vue par les plantes (scénarios de M. Bottollier-Curtet & S. D. Muller)

- Les ancolies (P. Gros)

Genévrier

Trimestriel n°1 (2017)

- Chantoir ou chantoire ? (J. Stein)
- La forêt dans tous ses états (J. Stein)

L'Homme et l'oiseau

Trimestriel n°1 (2017)

- Ma rencontre avec le butor étoilé (M. Tomas Millan)
- Amélioration de la biodiversité à Bocogne (J.C. Beaumont)
- Sauver la forêt de Bialowieza (S. Carbonnelle & S. Lezaca Rojas)
- Les pelouses et les prairies naturelles (L. Janssens & A. Bonsir)
- Un avis très utile pour sauver la perdrix (M. David)
- Les dérives de la chasse en Wallonie (2) (E. Verheggen)
- Coopération animale : des oiseaux, des poissons, des chauves-souris, des hommes (S. Danel)
- Bilan 2016 du Centre de revalidation (N. Pineau)
- Sauvage n'est pas domestique (N. Pineau)

Mycolux

Ce trimestriel est désormais consultable en ligne. Taper e-Mycolux, suivi de la date souhaitée.

Natagora (Aves + Rnób)

Bimestriel n°78 (mars-avril 2017)

- Réguler castors, blaireaux, hérons et cormorans ?
- Où sont passés les oiseaux ? (suite) (A. Burnel)
- Jean Rommes, rédacteur au long cours

Bibliothèque

*Les revues naturalistes et de protection de l'environnement citées sont disponibles et peuvent être envoyées sur demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres. Marie-Thérèse Romain, 10 Lotissement Coputienne, 6920 Wellin - Tél.: 084 36 77 29
leurquin.romain@skynet.be*

- Le lézard des souches, hôte discret de Lorraine (J.P. Jacob & A. Remacle)
- Focus sur un oiseau méconnu des plaines agricoles (T. Ory) (le bruant proyer)
- La Vesdre réhabilite ses vergers (O. Baltus)
- Un printemps à Hollogne (A. Jortay & B. legrain) (Hesbaye liégeoise)

Naturalistes de Charleroi

Trimestriel n°2 (2017)

- Excursion hivernale à Thuin (F. Moreau)
- Excursion géologique dans la vallée de la Thure (T. Mortier & F. Moreau)
- Notule : les poils urticants (M.-T. Romain)

Parcs et Réserves

Trimestriel n°72/1 (2017)

- La flore de Furfooz (J. Saintenoy)
- Champignons de Furfooz (B. Clesse)
- Lichens et bryophytes de Furfooz (J.P. Duvivier & B. Clesse)

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Courrier de l'environnement de l'INRA

Cette revue passe désormais en version numérique (2 x par an) et change et de nom : elle s'appelle désormais SESAME.

Les personnes intéressées peuvent consulter le site <http://revue-sesame-inra.fr> ou s'inscrire personnellement à revuesesame@gmail.com

PUBLICATIONS DIVERSES

Connaître, comprendre et protéger la forêt. Initiation à l'écologie forestière. Léon Mathot. CNPF, Institut pour le développement forestier, Paris. Janvier 2017. 177 pages.

Bernard Overal souhaite se défaire d'une série de revues qu'il offre gracieusement à toute personne intéressée. Pour la transaction, s'adresser à Marie-Thérèse Romain, 084/36 77 29 ou leurquin.romain@skynet.be.

Voici la liste des revues proposées (parfois numéros manquants) :

- Adoxa : 2001 à 2010
- Botanique lorraine : 1997 à 2006 (très incomplet)
- Les Barbouillons : 1999 à 2017
- L'Erable : 2005 à 2011 (très incomplet)
- Gomphus : 1999 à 2004 (très incomplet)
- Natura mosana : 1969 à 2013
- Les Naturalistes belges : 1961 à 2010
- Les Naturalistes de Charleroi : 1992 à 2016
- Parcs nationaux (Ardenne et Gaume) : 1949 à 2009
- Penn ar bed (revue naturaliste bretonne) : 1961 à 1973 (très incomplet)

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts]:

- 1- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- 2- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- 3- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235
Date de dépôt: le 2 mai 2017

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être **reproduits qu'avec l'autorisation des auteurs.**

Editeur: MH NOVAK, Chemin des Aujes 12, 5580 Rochefort. E-mail: barbouillons@gmail.com



Pour devenir membre

Cotisation annuelle de 15 euros par personne (+ 1 euro par membre supplémentaire de la famille). Cotisation réduite à 5 euros pour les moins de 30 ans et chômeurs, à verser au compte : « Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6920 Froidlieu (Wellin)

IBAN : BE34 5230 8042 4290

BIC : TRIOEBBB

en indiquant en communication les noms et prénoms des membres.

Le Comité

Philippe CORBEEL, Commission permanente de l'environnement, Rue Boverie, 12, 6921 Chanly, 084 38 72 72, p.corbeel@hotmail.com

Denis HERMAN, Rue du Monty, 196, 6890 Libin – 0473 737 078

hermandenis48@gmail.com

Raoul HUBERT, 9 rue des Grands Prés, 5580 Mont-Gauthier

brh@skynet.be

Sandrine LIÉGEOIS, Secrétaire, 2 rue de la Tour, 5560 Ciergnon – 0478 979 080,

s.liegeois@hotmail.fr

Michel LOUVIAUX, Trésorier, Avenue du Monument, 9, 6900 Marche-en-Famenne - 084 31 20 59

michel.louviaux@marche.be

Marie Hélène NOVAK, Vice-Présidente, Chemin des Aujes, 12, 5580 Briquemont - 0476 754 096

mhnovak@skynet.be

Daniel TYTECA, Président, Rue Long Tienne, 2, 5580 Ave-et-Auffe - 084 22 19 53 ou 0497 466 331

daniel.tyteca@uclouvain.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. C'est une Association régionale environnementale agréée par décret AGW 15 mai 2014. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (D GARNE-DGO3).

Association membre d'Inter-Environnement Wallonie.



Wallonie



Service public
de Wallonie



DGO 3



Ministère
de la Communauté
française